

REPUBLIQUE DE CÔTE D'IVOIRE  
Union-Discipline-Travail

-----  
MINISTRE DU COMMERCE  
DE L'INDUSTRIE ET DE L'ARTISANAT  
-----



DECLARATION DU GOUVERNEMENT

JOURNEE MONDIALE DES MICRO, PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES

-----  
ABIDJAN, IMMEUBLE POSTEL 2001, VENDREDI 26 Juin 2026

Kalil KONATE

Ministre du Commerce, de l'Industrie et de l'Artisanat

**Chers Compatriotes  
Mesdames et Messieurs,**

La Côte d'Ivoire célèbre, à l'instar des nations du monde, ce 27 juin 2026, la 8<sup>e</sup> édition de la Journée Mondiale des Micro, Petites et Moyennes Entreprises (JMMPME). Instituée par l'Assemblée générale des Nations Unies en 2017, cette journée met en lumière le rôle essentiel des MPME dans l'atteinte des Objectifs de Développement Durable (ODD) et leur contribution à la croissance économique et au progrès social.

Cette journée offre chaque année l'occasion de réfléchir aux défis, aux réformes et aux opportunités nécessaires pour renforcer la contribution des PME au développement de nos économies.

À cet effet, le Gouvernement rend hommage à l'ensemble des acteurs de l'écosystème des PME ainsi qu'aux Partenaires Techniques et Financiers pour leur engagement en faveur du développement économique et social de notre pays. Par leur créativité, leur audace et leur résilience, les PME participent chaque jour à la création de richesses, à la réduction de la pauvreté et au renforcement de la cohésion sociale.

L'édition 2026 est placée sous le thème : « **Fonds de soutien aux PME : construction des Champions Nationaux** ». Ce thème traduit la volonté du Gouvernement de mettre en place des mécanismes de financement innovants afin de favoriser l'émergence d'entreprises nationales à fort potentiel, capables de porter les ambitions économiques de la Côte d'Ivoire sur les marchés régionaux et internationaux.

**Chers Compatriotes,  
Mesdames et Messieurs,**

Les PME constituent l'épine dorsale des économies africaines. Elles représentent plus de 95 % des entreprises du continent et emploient près de 60 % de la population active, notamment les jeunes et les femmes.

En Côte d'Ivoire, elles représentent 98 % du tissu entrepreneurial, **contribuent à 26,9 % du PIB, réalisent 12 % de l'investissement national et génèrent près de 22 % des emplois modernes.** Au-delà de leur poids économique, elles jouent un rôle majeur dans la transformation structurelle de l'économie, le développement des territoires, l'innovation et l'inclusion socio-économique.

Toutefois, leur développement demeure entravé par plusieurs contraintes structurelles, au nombre desquelles l'accès limité au financement.

Conscient de ce défi, le Gouvernement a engagé d'importantes réformes pour améliorer durablement l'accès des PME aux ressources financières. C'est dans cette dynamique qu'a été créé le Guichet Unique de Développement des PME de Côte d'Ivoire (GUDE-PME), chargé d'accompagner les entreprises à toutes les étapes de leur développement et de faciliter leur accès aux financements.

Depuis son opérationnalisation en décembre 2022, le GUDE-PME a accompagné plus de 20 000 PME, dont près de 18 900 dans le renforcement de leur capacité technique et managériale, et plus de 1100 dans la recherche de financement.

La Société de Garantie des Crédits des PME (SGPME) contribue à cet effort en apportant des garanties partielles de portefeuille aux crédits distribués par les établissements financiers. En outre, en vue de favoriser l'essor de l'entrepreneuriat féminin, un guichet spécifique aux femmes entrepreneures a été mis en place.

Au 30 avril 2026, 3860 PME ont bénéficié d'un volume de crédit de 114 735 441 306 francs CFA (Cent quatorze milliards sept cent trente-cinq millions quatre cent quarante et un mille trois cent six francs CFA) pour un volume de garantie de 59 049 901 282 FCFA (cinquante-neuf milliards quarante-neuf millions neuf cent un mille deux cents quatre-vingt-deux francs CFA) avec une proportion de 24,50% dédiée aux femmes.

Par ailleurs, le Gouvernement dans sa volonté de renforcer l'accès des PME aux crédits, a autorisé la SGPME à mettre en place la garantie individuelle qui est en cours de déploiement et dont l'objectif est de favoriser la naissance de pépites. Dans ce cadre, cinq signatures de conventions avec les banques ont été effectuées.

**Chers Compatriotes,  
Mesdames et Messieurs,**

En vue de renforcer ce dispositif, plusieurs initiatives structurantes ont été mises en œuvre. Le projet Choose Africa 2, prévoit le renforcement des crédits aux PME à travers une mise à disposition de 23,6 milliards de ligne de crédit aux banques partenaires. Il vise notamment à accompagner 5 000 PME dans leur accès au financement et à promouvoir l'entrepreneuriat féminin.

Dans sa volonté d'offrir toutes les opportunités de financement aux PME, le Gouvernement a entamé la création de la Banque d'Investissement pour l'Entrepreneuriat des Jeunes avec l'appui de la Banque Africaine de Développement dans le cadre du Projet d'Amélioration des Compétences, de l'Entrepreneuriat et de l'Emploi des Jeunes (PACE).

Cette société d'investissement qui disposera d'un capital initial de 15 milliards de FCFA permettra de faciliter l'accès des jeunes entrepreneurs à des fonds propres et quasi-fonds propres et de stimuler l'innovation et la croissance des entreprises dirigées par des jeunes. Elle permettra à terme de créer 40 000 emplois directs et 300 000 emplois indirects, plus de 155,7 milliards FCFA de valeur ajoutée dans l'économie en bénéficiant à 4700 entreprises et 40 40 organisations d'appui aux entrepreneurs.

Le Gouvernement encourage également le développement des modes de financement alternatifs. Il est important de rappeler que des textes de lois ont été adoptés pour encadrer le crédit-bail, l'affacturage, les Business Angels et le capital-risque, ouvrant ainsi de nouvelles perspectives aux PME.

Par ailleurs, le dispositif de soutien de la BCEAO permet aux banques de refinancer les crédits accordés aux PME à des conditions avantageuses. Ce dispositif est en cours de réforme afin de créer un Comité National de Pilotage du Dispositif PME (CNP-DPME), qui constitue un mécanisme intégré de pilotage de l'accès des PME au financement, en lieu et place du dispositif d'identification actuellement en vigueur.

Le Gouvernement à travers ces initiatives tant légales, réglementaires que programmatiques, envisage de créer un écosystème dynamique propice à l'innovation et à la contribution effective des PME à la réalisation de la vision du Président de la République, Son Excellence Monsieur Alassane Ouattara de « Bâtir une Grande Nation Stable, Ambitieuse et Solidaire ».

Aussi, le Gouvernement a décidé dans sa politique de promotion de l'investissement privé et des champions nationaux compétitifs à l'échelle régionale et internationale, de consacrer la création d'un fonds de Soutien aux PME dans le projet de loi portant orientation de la politique nationale de développement et de promotion des PME et des Entreprises de Taille Intermédiaire qui a été adopté par l'Assemblée Nationale en sa session du 04 juin 2026.

**Chers Compatriotes,  
Mesdames et Messieurs,**

L'ensemble de ces réformes traduit la volonté constante du Gouvernement de faire du secteur privé un moteur de croissance, d'industrialisation et de création d'emplois, conformément au pilier 3 du Plan National de Développement 2026-2030 qui met en exergue la promotion de l'investissement privé, des champions nationaux et la réduction de l'informalité.

J'invite donc tous les acteurs de l'écosystème entrepreneurial à renforcer leur collaboration afin de créer les conditions favorables à l'émergence d'entreprises plus performantes, plus innovantes et plus compétitives.

J'adresse également mes encouragements aux entrepreneurs, chefs d'entreprise et porteurs de projets pour leur contribution essentielle à la croissance économique, à la création d'emplois et à l'amélioration des conditions de vie de nos populations.

Ensemble, engageons-nous pour qu'à l'horizon 2030, la Côte d'Ivoire dispose d'une véritable constellation de champions nationaux, moteurs de prospérité partagée, de souveraineté économique et de rayonnement international. Vive les PME ! Vive l'entrepreneuriat ! Et vive le développement économique de notre pays !  
Je vous remercie.